

AVRIL 2026

LA LETTRE INFOS TRAVAUX #4



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SECTEUR PAUL BRARD À CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Démarrage des travaux :

21 Avril 2026

Durée prévisionnelle :

1 semaine

TRAVAUX EN JOURNÉE ET TRAVAUX NOCTURNES

Des travaux sont prévus avenue Paul Brard et rue de la Chasse, au niveau de la couche définitive de la voirie :

- > Du 21 avril 2026 à 08h jusqu'au 22 avril 2026 à 06h,
- > Du 22 avril 2026 à 20h jusqu'au 23 avril 2026 à 06h,
- > Du 23 avril 2026 à 20h jusqu'au 24 avril 2026 à 06h.

Des travaux ponctuels sont également réalisés rue des Champs du Four.



L'AVENUE PAUL BRARD EST FERMÉE À LA CIRCULATION :

- > Du mardi 21 avril à partir de 08h jusqu'au mercredi 22 avril à 06h,
- > Du mercredi 22 avril à partir de 20h jusqu'au jeudi 23 avril à 06h,
- > Du jeudi 23 avril à partir de 20h jusqu'au vendredi 24 avril à 06h.

Ouverture partielle à la circulation le mercredi 22 avril et le jeudi 23 avril de 06h à 20h.

LA RUE DE LA CHASSE EST FERMÉE À LA CIRCULATION :

- > Du mardi 21 avril à partir de 20h jusqu'au mercredi 22 avril à 06h,
- > Du mercredi 22 avril à partir de 20h jusqu'au jeudi 23 avril à 06h,
- > Du jeudi 23 avril à partir de 20h jusqu'au vendredi 24 avril à 06h.

Ouverture partielle à la circulation le mercredi 22 avril et le jeudi 23 avril de 06h à 20h.



Une circulation piétonne est maintenue en continu.

Une déviation des véhicules est mise en place par la rue des Côtes Reverses, l'avenue Paul Brard, la rue du Plateau du Moulin, la rue du Prieuré et le boulevard Richard Garnier.

Des travaux ponctuels sont également réalisés **rue des Champs du Four**, engendrant une circulation alternée.

> **COMMERCES**

Ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

> **TRANSPORTS**

Itinéraire de déviation pour les lignes de bus 1227, 1231, 1234 et 1257 à compter du mardi 21 avril à 08h et jusqu'au vendredi 24 avril à 06h.

Les arrêts de bus « Centre commercial Paul Brard » et « Champs du Four » ne sont pas desservis dans les deux directions du mardi 21 avril à 08h au vendredi 24 avril à 06h.

> **COLLECTE DES DÉCHETS**

Le ramassage des ordures ménagères et autres déchets est maintenu durant les travaux :

Collecte du matin : avant 8h

Collecte de l'après-midi : après 17h.

> **STATIONNEMENT**

Pendant la durée des travaux, aucun stationnement n'est autorisé au niveau de la zone d'intervention pendant les horaires de chantier.

CONTACT UTILE :

- > Le facilitateur ville : cdv@mairie-conflans.fr